



M.A.R.T

Mouvement d'Actions pour la Rade de Toulon et le littoral Varois

568 e chemin de la Calade 83000 TOULON

Site Internet : <http://www.federation-mart83.org>

Tel/Fax et e-mail du Président : 04.94.41.06.98 ecopcb@club-internet.fr

Fédération fondée le 05/03/97- Agréée association de protection de l'environnement le 31/10/13 selon article L-141-1

Procès verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 13 décembre 2016

L'assemblée générale a eu lieu Salle Franck ARNAL, rue Vincent SCOTTO, 83000 TOULON.
La séance est ouverte à 17 h

1 Assemblée Générale statutaire

1/1 Le président Jean Ecochard remercie les personnalités présentes :

Le capitaine de frégate Sébastien Rosier chef de la division risques et environnement à la Préfecture maritime et M. Pujol division risques et environnement

M. G. Queffeulou service environnement de TPM

Mme F. Cyrulnik conseillère déléguée à La Seyne

Ainsi que les membres adhérents et les présidents d'associations, représentant une assemblée d'environ 55 participants.

Le président présente un petit texte et rend hommage au président fondateur de MART François Morin décédé en juin 2016

S'étaient excusés :

Mme Hummel sénatrice-maire de La Valette.

M. J.L Masson maire de La Garde

Mme Le Guen 1^{ère} adjointe au maire de La Seyne

M. Guy Le Berre adjoint au Maire de Toulon

1/2 Vote : approbation à l'unanimité du procès-verbal de l'A.G du 11/12/2015

1/3 **Élection au conseil d'administration et comité directeur (bureau) :**

Conformément à l'article 10 des statuts les membres sont élus pour 3 ans et renouvelable par tiers chaque année.

ont été réélus à l'unanimité : Jean Ecochard (Président), Bruno Anthony (Vice Président), Joël Digo (Vice-président), Gyslaine Quiviger-Leroy (Trésorière), Dominique Dejean Zanini (Secrétaire Générale), A. Combes (membre du CA), P. Dubois (membre du CA), G. Tua (membre du CA)

ont été élus à l'unanimité : Anne-Marie Reboul (membre du CA) et Serge Monier (membre du CA)

1/4 Le président commente les tableaux financiers : budget clôturé 2015 – budget prévisionnel 2016 – budget estimé 2017. Il est à remarquer que le budget prévisionnel 2016 en terme de dépenses et recettes est à peu près de la moitié des budgets antérieurs et de celui de 2017 (Dépenses 3.200 € et Recettes 3.600 €). Cette différence est due à la non attribution de subvention par le conseil départemental et des dépenses importantes qui ont été portées aux budgets 2015 (film de P. Maurel et impression de la plaquette sur l'Oïde). En 2017 on retrouve des sommes représentant la moyenne générale des budgets en l'occurrence un peu plus de 5.000 €. Les très faibles sommes inscrites pour le fonctionnement de la fédération (Poste, EDF, téléphone, eau...) n'existent pas puisque le siège et lieux de réunions sont au domicile du président.

Ce rapport financier est voté et accepté à l'unanimité. Joint en annexe

1/5 Lecture du rapport d'activités par Dominique Zanini secrétaire générale.

Il est accepté et voté à l'unanimité. Joint en annexe.

1/6 Lecture du rapport moral et orientations pour l'année 2017 par le président Jean Ecochard ;

Il propose une nouvelle organisation pour le fonctionnement de la Fédération, entre autres celle d'ouvrir plus largement le conseil d'administration aux personnes physiques, **ce qui entraîne la modification des articles 10 et 11 des statuts.**

Ces modifications ont été approuvées et votées à l'unanimité.

A la fin de son rapport moral, le président annonce que dans le courant de l'année 2017, il remettra son mandat de présidence.

Le rapport moral est accepté et voté. Joint en annexe.

2 Assemblée Générale ordinaire

Présentation et débat autour des 3 points mis à l'ordre du jour:

2/1- A l'aide de 2 films courts réalisés pour la fédération par P. Maurel nous relançons le débat sur les bassins versants et les inondations.

Ces deux films sont visibles sur le site web de la fédération.

Le premier film « le sens de l'eau en rade » avait déjà été projeté lors de l'assemblée générale 2015 mais nous y avons apporté un certain nombre de modifications afin qu'il soit plus particulièrement adapté à la réalité des bassins versants des rades de Toulon.

Le deuxième film est muet, il présente l'évolution de l'urbanisation de la commune de La Londe-les-Maures autour de deux cours d'eau : le Pansard et la Maravenne. Il explicite très bien les inondations récentes liées à une urbanisation désordonnée.

Sur le 1^{er} film, plusieurs personnes de l'assistance demandent pourquoi il n'est pas présenté aux élus. J. Ecochard répond que ces derniers ont été invités à cette assemblée générale, comme à celles des années précédentes d'ailleurs, mais que malheureusement « ils sont pris par d'autres obligations ».

Mme Jacquemin, présidente de MALTAE, fait des observations sur le 2^{ème} film.

2/2- Les sentiers du littoral et les difficultés à les maintenir en état.

A l'aide d'un diaporama, nous avons montré les difficultés d'entretien et de réparation des tronçons des sentiers littoraux actuels.

Il y a eu de nombreuses réactions montrant que les habitants utilisent beaucoup ces sentiers (promenade, randonnée, jogging...) et regrettent que les travaux s'étendent sur de très longues durées (8 ans en moyenne).

Une autre observation a été faite sur l'utilisation de ces sentiers pour accéder à certaines plages qui se fait parfois uniquement par ceux-ci et que du fait de leur dégradation obligeant les collectivités territoriales à les fermer, ces plages sont rendues infréquentables.

La gestion des sentiers (réparation, édification) est assurée par TPM mais lorsqu'il y a danger ce sont les maires qui interdisent leur accès.

2/3- Derniers développements dans les activités maritimes sur la rade de Toulon

Actuellement sont prévus deux gros projets sur la rade de Toulon :

- accueil de navires de croisière au port de Toulon

- opération de transport de remblais (pour les travaux à Monaco) par le port de Brégaillon à la Seyne.

Pour ce faire il a été montré par diaporama l'état chimique et biologique de l'eau et des sédiments dans la petite rade.

D'après les données d'Ifremer, nous avons montré que les pollutions par le mercure et le plomb sont encore importantes et que certaines actions envisagées par le contrat de baie n'ont pas été engagées.

Cet espace marin dégradé le sera plus encore avec les travaux tels que dragage, battage de pieux... liés à la réalisation des projets envisagés.

Ces travaux devraient pouvoir se faire sous la condition que la dégradation du milieu ne soit pas accentuée et il ne semble pas que toutes les mesures soient actuellement prises en ce sens.

L'Assemblée Générale se termine à 20 h 00 par le verre de l'amitié.

Pièces jointes :

- Rapport d'activités
- Rapport moral
- 3 tableaux financiers
- Les documents visuels ainsi que ce procès verbal sont sur le site de la fédération MART www.federation-mart83.org à la rubrique AG 2016

La Secrétaire générale
Dominique Zanini

Le Président
Jean Ecochard